



Inégalités femmes-hommes du baccalauréat à la retraite

Dans les Pays de la Loire, les filles ont de meilleurs résultats au baccalauréat que les garçons. Les femmes étudient plus longtemps que les hommes mais dans des filières moins valorisées. Le chômage impacte davantage les femmes de 25 à 29 ans que les hommes. Ainsi, elles occupent plus souvent qu'eux un emploi dont le niveau de qualification est inférieur à leur niveau de diplôme. Les femmes de 30 à 65 ans perçoivent, en moyenne, un salaire nettement inférieur à celui des hommes. À partir de 65 ans, les femmes vivent plus souvent seules ou en institution que les hommes. Conséquence des inégalités lors de leur parcours professionnel, elles ont, en moyenne, une pension de retraite nettement inférieure à celle des hommes.

Pierre Chaillot, Louisa Hamzaoui, Insee

L'égalité femmes-hommes est un principe constitutionnel qui représente aussi un enjeu économique et social. La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes vise à réduire les inégalités dans tous les domaines de la vie : privée, professionnelle et publique. Des inégalités entre les femmes et les hommes sont observables à différentes étapes de la vie : fin de l'adolescence, vie étudiante, vie active et retraite. Les mettre en évidence permet de les analyser et d'agir. En 2013, 1 877 000 femmes vivent dans les Pays de la Loire, soit 51 % de la population régionale.

Les filles réussissent mieux le baccalauréat

Dans les Pays de la Loire, le taux de réussite au baccalauréat 2014 est le troisième plus élevé après la Corse et la Bretagne. L'écart entre filles et garçons (3,4 points) est le plus faible de France métropolitaine. La part de ligériennes scolarisées à 17 ans en 2013 est la plus élevée de France métropolitaine : 96 %, soit 2,7 points de plus que les garçons. Cet écart est le troisième plus élevé après la Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur. En Mayenne et en Maine-et-Loire, l'écart filles-garçons est moins marqué que dans la région.

Les femmes s'orientent moins vers les filières les plus valorisées

En 2013, les femmes ligériennes sont moins présentes dans des filières scientifiques telles que les classes préparatoires aux grandes écoles ou les formations d'ingénieurs (figure 1). Elles poursuivent le plus souvent des études universitaires en lettres, en sciences humaines et en droit. Les hommes sont minoritaires dans les formations paramédicales et sociales. Ils

optent plus fréquemment pour des études en faculté de sciences et pour des formations courtes de type Brevets de Techniciens Supérieurs. Entre 17 et 24 ans, les filles sont scolarisées en moyenne six mois de plus que les garçons. Parallèlement, les hommes rentrent dans la vie active en moyenne un an avant les femmes. Ainsi, les femmes ligériennes représentent 55 % des étudiants, à l'instar de la France métropolitaine.

1 Plus d'une femme sur cinq en université de lettres et de sciences humaines

Répartition des femmes et des hommes par filière de l'enseignement supérieur en 2013 (en %)

	Part des femmes		Part des hommes	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Université - lettres, sciences humaines	21,5	23,7	10,4	12,5
Université - droit, économie, administration	14,2	17,4	11,4	14,8
Sections de techniciens supérieurs et assimilés (BTS)	12,6	9,4	14,7	11,4
Université - médecine, odontologie, pharmacie	10,4	10,2	7,0	7,4
Université - sciences, STAPS	7,5	8,2	14,8	16,5
Formations paramédicales et sociales	6,9	8,3	1,5	1,9
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	4,0	5,0	5,1	6,3
Formations d'ingénieurs	3,5	2,8	12,0	9,3
Instituts universitaires de technologie (DUT)	2,9	3,4	6,4	6,5
Classes préparatoires aux grandes écoles	2,2	2,6	4,9	4,5
Autres formations non universitaires	14,5	9,0	11,8	8,9

Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES ; MEN-MESR-DEPP 2013.

De plus grandes difficultés face à l'emploi pour les jeunes femmes

En 2013, dans la région, 17 % des femmes de 25 à 29 ans se déclarent au chômage contre 14 % des hommes. L'écart entre les femmes et les hommes est le quatrième plus élevé de France métropolitaine en raison du taux de chômage des

hommes qui est le plus bas des régions. En Vendée et en Maine-et-Loire, ces écarts sont plus prononcés que dans la région. Ceci est lié au taux de chômage des hommes vendéens plus faible qu'en région (12 %) et au taux de chômage des femmes angevines supérieur à celui de la région (18 %). Reflet de leurs difficultés à trouver un emploi, les femmes de moins de 35 ans occupent plus souvent que les hommes un emploi dont le niveau de qualification est inférieur à celui de leur diplôme. Cette inégalité augmente avec leur niveau de diplôme. Les femmes diplômées du premier cycle sont 46 % à être déclassées, soit 4 points de plus que les hommes. Pour les diplômés du second cycle, l'écart s'accroît : 64 % des femmes sont déclassées, soit 19 points de plus que les hommes. Ces écarts sont les plus élevés des régions françaises.

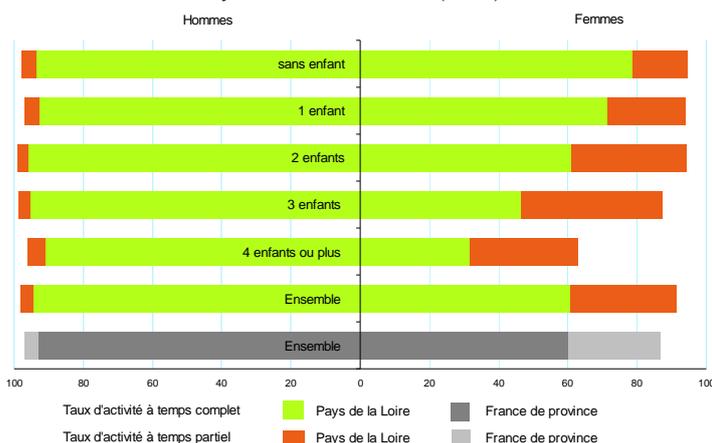
Des inégalités de salaires en défaveur des femmes

En 2013, les femmes ligériennes perçoivent un salaire annuel moyen de 17 200 euros, soit 26 % de moins que les hommes. Cet écart de salaire est le deuxième plus élevé de France métropolitaine. Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes (82 % des salariés de la région à temps partiel sont des femmes), ce qui explique une partie de cet écart. En considérant les salaires en équivalent temps plein, l'écart entre femmes et hommes demeure à 20 % et devient similaire à celui de France de province.

En 2013, la différence de taux d'activité entre les hommes et les femmes de 30 à 65 ans est de 5 points. Cet écart, le plus faible des régions, est notamment dû au fort taux d'activité des ligériennes (78 %), le plus élevé de France. Mais les Pays de la Loire sont aussi la région où les femmes travaillent le plus à temps partiel. Ce phénomène s'explique en partie par le fort taux de fécondité des ligériennes (2,04 enfants par femme en 2014 contre 1,98 au niveau national). En effet, le recours au temps partiel chez les femmes augmente régulièrement en fonction du nombre d'enfants (figure 2), ce qui n'est pas le cas pour les hommes. L'enquête emploi du temps montre que les femmes s'occupent des enfants et des tâches domestiques plus souvent que les hommes.

2 Une forte augmentation du temps partiel chez les femmes dès le premier enfant

Taux d'activité des 30-45 ans selon le temps de travail et le nombre d'enfants dans les Pays de la Loire en 2013 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2013.

Dès 65 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes vivent seules

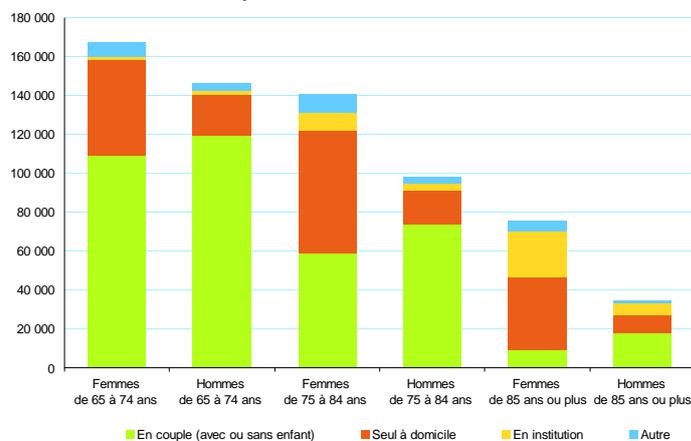
Les femmes ont une espérance de vie plus élevée et elles sont plus jeunes que leur conjoint dans la majorité des cas. De fait, elles se retrouvent plus souvent confrontées au choix de vivre seules à leur domicile ou de s'installer en maison de retraite. Ainsi, dès 65 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes vivent seules et ce phénomène s'accroît avec l'âge. De même, trois résidents sur quatre en maison de retraite sont des femmes (figure 3). Dans la région, la proportion de personnes âgées vivant en institution est plus élevée qu'en France métropolitaine. Ce mode de cohabitation est favorisé par la forte capacité d'hébergement pour personnes âgées de la région, au premier rang pour les 75 ans ou plus.

En 2014, l'espérance de vie à 65 ans des femmes ligériennes est de 23,5 ans soit quatre ans de plus que les hommes (écart identique à celui observé en France métropolitaine). Mais, l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans était en 2011 en France de 7,8 ans pour les femmes et de 7,6 ans pour les hommes. Ainsi, les femmes ne vivent pas plus longtemps en bonne santé.

En 2014, les femmes perçoivent en moyenne une pension de droit direct, tous régimes confondus, de 1 007 euros contre 1 660 euros pour les hommes. Cet écart de 40 % est lié au parcours professionnel des femmes moins favorable que celui des hommes, caractérisé par des périodes d'interruption d'activité, un travail à temps partiel plus fréquent et des inégalités salariales. Si l'on ajoute les droits dérivés (dont les pensions de réversion) et la majoration pour enfants, les femmes perçoivent des pensions inférieures de 25 % à celles des hommes. ■

3 Les femmes de 65 ans ou plus vivent plus souvent seules ou en institution que les hommes

Répartition des femmes et des hommes de 65 ans ou plus par mode de cohabitation dans les Pays de la Loire en 2013



Source : Insee, RP 2013.

Définition et source

L'espérance de vie en bonne santé représente le nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre. La santé perçue est mesurée via l'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee et la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) de la préfecture des Pays de la Loire. Une seconde étude sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes fera l'objet d'une publication dans la collection Insee Analyses.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire
Mars 2017

Pour en savoir plus :

- Deroin V., Fouchard C., *Égalité femme-homme pour l'éducation et l'emploi : des progrès mais des différences encore marquées*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 40, mars 2016.
- Rodrigues A. et al., *Égalité professionnelle femmes - hommes dans les Pays de la Loire : état des lieux*, Insee Pays de la Loire, Étude, n° 131, avril 2014.

